Vocabulaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **68 (1939)**

Heft 8

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

par une image. Mais si nous trouvons un mot abstrait, nos procédés d'explication ne deviennent-ils pas impraticables ? La difficulté, quoique sérieuse, peut cependant être vaincue. Si j'ai à expliquer le mot caprice, pris dans son sens général, j'évoquerai les bonds désordonnés de la chèvre, qui va à droite, à gauche, sans direction fixe. Je dessinerai au tableau noir la ligne en zigzags des mouvements qu'elle accomplit et j'en tirerai ensuite, avec quelques questions bien posées, l'idée abstraite de caprice.

J'ai volontairement réduit ici les données du problème pédagogique de l'explication des mots. Ceux-ci sont des choses vivantes qui évoluent et prennent des acceptions différentes. Expliquer tous les sens différents des mots, il ne faut pas y songer. Les dictionnaires qui les indiquent ne sont même pas d'accord entre eux ! Il y a généralement deux acceptions à faire connaître : celle que le mot présente dans le texte ou dans la leçon, et le sens fondamental. C'est naturellement par celui-ci qu'il faut commencer. On y rattachera ensuite le sens dérivé ou figuré dans lequel le mot est pris.

On le voit, une préparation sérieuse est donc de toute nécessité si nous voulons réussir dans cette tâche difficile de l'explication des mots. Notre pédagogie pratique a certes fait bien des progrès, mais la précision semble nous faire encore défaut de temps en temps. *Ce n'est pas aux programmes qu'il faut s'en prendre. L'œuvre vaudra toujours ce que vaut l'ouvrier.* Si nous sommes nous-mêmes imprécis, insuffisamment préparés, comment notre enseignement n'inclinerait-il pas nos élèves au verbalisme ?

E. C.

VOCABULAIRE

Une famille d'un terme très connu, à étudier chaque semaine ; 40 familles en une année scolaire, étudiées simultanément aux trois degrés de l'école primaire, voilà qui me paraît un minimum qui enrichirait considérablement de 7 à 15 ou 16 ans le vocabulaire de nos élèves.

Je proposerais pour la première semaine de mai la famille du mot *fleur*, inscrite au tableau noir de la manière suivante :

1. Fleur

1. *Cours inférieur.*	2. *Cours moyen.*	3. *Cours supérieur.*
la fleur	la flore	un fleuret
la floraison	défleurir	un fleuron
une fleurette	refleurir	fleuronner
une fleur de lis	florissant	floréal
fleurir	effleurer	Flora
	faire florès	un florin

Phraséologie.

Propositions d'état ou d'action.

1. La *fleur* est un végétal ou une partie d'un végétal.
2. Une petite fleur est une *fleurette.*
3. Quand les plantes *fleurissent*, c'est la *floraison.*
4. Les roses vont *fleurir* pour *défleurir* ensuite.
5. La flore d'un pays est l'ensemble des fleurs que produit un pays : *la flore* alpestre.
6. Dans le calendrier de la Révolution française, le mois de mai (20 avril au 19 mai) s'appelait *Floréal.*
7. On nommait *Flora* la déesse des fleurs.
8. Un Etat très prospère est *florissant* et sa situation est *florissante.*
9. Le bouton d'une épée ressemble à un bouton de fleur ; cette arme porte le nom de *fleuret.*
10. Un ornement en forme de fleur est un *fleuron.*
11. Je *fleuronne* cette couronne ou cette étoffe.
12. On frappait les *florins* à Florence ; ils portaient une *fleur de lis.*
13. Tu n'as pas *fait florès* à ton examen de dictée.
14. N'*effleure* pas cette marguerite.

a) On peut réserver : fleurer, fleurdeliser, affleurer, déflorer, efflorescent, efflorescence, flosculeux, florules, dans leur sens propre ou figuré pour les études secondaires ;

b) Les quarante mots ne pourraient-ils pas être déterminés à l'avance ? Le *Bulletin pédagogique* les ferait connaître à ses lecteurs ;

c) Les mots types seraient en rapport avec les travaux, les occupations, les fêtes de chez nous.

Pour mai: une plante : *fleur*
une chose : *champ*
une action : *le labour*
un animal : *le cheval;*

d) Deux ou trois sujets de composition par cours seraient choisis de façon à amener les écoliers à se servir de mots ainsi appris dans l'étude du vocabulaire imposé ;

e) Si mes suggestions trouvent quelque crédit, pour simplifier le travail individuel, je transmettrai en temps voulu au *Bulletin* la suite des familles pour les trois cours sur le modèle *fleur* ci-dessus que je proposerais pour 1939-1940.

FLOS.